

Compte rendu du Conseil Municipal

L'an Deux mille vingt, le dix-neuf juin, à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de la Commune de Louvignies-Quesnoy, légalement convoqué, s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur Alain MICHAUX, Maire.

Présents : Mmes BOUTTEAUX, PLOUCHART, PROCUREUR et TONDEUR Mrs BISIAUX, BLOMME, BRUYERE, CAVALLIE, DRUESNE, LAGNY, MARIEZ, MICHAUX, PETIT, TONDEUR et TRIPIANA

Absent ayant donné procuration :

Absent :

Secrétaire : Mme Plouchart

Nombre de membres en exercice : 15
Nombre de membres présents : 15
Nombre de votants : 15
Date de convocation : 11 juin 2020

La séance est ouverte à 19h00.

VOTE DU COMPTE DE GESTION 2019

Monsieur le Maire rappelle que le compte de gestion constitue la réédition des comptes du comptable à l'ordonnateur. Il doit être voté préalablement au compte administratif. Après s'être assuré que le receveur a repris dans ses écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice 2019, celui de tous les titres émis et de tous les mandats de paiement ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qu'il lui a été prescrit de passer dans ses écritures, Considérant que les opérations de recettes et de dépenses paraissent régulières et suffisamment justifiées.

Abstention : 0 Opposition : 0 Pour : 15

APPROBATION DU COMPTE ADMINISTRATIF COMMUNAL 2019

Monsieur Bisiaux, Adjoint aux finances, présente le Compte Administratif de la Commune aux membres du Conseil Municipal et certifie la conformité avec le compte de gestion présenté par le comptable du Trésor. Il informe des résultats comptables qui en ressort et qui seront repris au Budget Primitif 2020 tels que ci-dessous :

L'excédent de fonctionnement cumulé est de :

647.488,86 €

L'excédent d'investissement cumulé est de :

-13.781,94 €

Abstention : 0 Opposition : 0 Pour : 14

ADOPTION DU BUDGET PRIMITIF COMMUNAL 2020 AFFECTATION DU RESULTAT 2019

Monsieur Bisiaux, présente le projet de budget Primitif communal 2020 au Conseil Municipal

- Section de Fonctionnement voté en équilibre :
 - Dépenses : **1.170.500,92 €**
 - Recettes : **1.170.500,92 €**

- Section d'Investissement voté en équilibre

- Dépenses : **627.669,22 €**

- Recettes : **627.669,22 €**

-

Le résultat d'investissement cumulé de : - 13.781,94 € qui sera affecté au **D 001** pour 13.781,94 €

L'excédent de fonctionnement cumulé de : 647.488,86 € sera affecté au

R002 pour 633.706,92 €

1068 pour 13.781,94 € en besoin d'investissement

Abstention : 0 Opposition : 0 Pour : 15

VOTE DES TAUX D'IMPOSITION

Monsieur le Maire rappelle les taux d'imposition 2019 et présente l'état de notification des taux d'imposition des taxes directes locales pour 2020.

Taxe foncière (bâti) : 14,08% (2019) proposé 14,08 % pour 2020

Taxe foncière (non bâti) : 56,23% (2019) proposé 56,23 % pour 2020

Les taux restent donc inchangés pour 2020.

Abstention : 0 Opposition : 0 Pour : 15

REMBOURSEMENT D'ACOMPTE POUR LA RESERVATION DE LA SALLE DES FÊTE

Monsieur le Maire fait part à l'assemblée que suite à la situation sanitaire que notre pays connaît, des personnes ayant réservé la salle des fêtes se sont vu dans l'obligation d'annuler leur réservation. Monsieur le Maire demande au conseil l'autorisation de rembourser ces acomptes versés.

Abstention : 0 Opposition : 0 Pour : 15

SUCCESSION DE M CHRISTIAN LESNE

M Le Maire informe le conseil qu'il a rendez-vous avec Maître Fauvarque, notaire à Jenlain, mercredi 24 juin afin de signer la succession de M Christian LESNE. M Le Maire souhaiterait qu'une commission soit créée concernant la gestion des terrains notamment les fermages. M Le Maire demandera au notaire s'il peut s'en occuper et quel en serait le prix.

Abstention : 0 Opposition : 0 Pour : 15

DELEGUE SIDEN SIAN

Notre commune est adhérente au syndicat SIDEN-SIAN pour plusieurs compétences : Eau potable, Gestion des eaux pluviales urbaines et Défense Extérieure Contre l'Incendie. Notre conseil doit désigner un grand électeur par compétence.

M LAGNY Georges propose sa candidature pour les compétences Gestion des eaux pluviales urbaines et Défense Extérieure Contre l'Incendie (D.E.C.I.).

M CAVALLIE François propose sa candidature pour la compétence Eau potable

Abstention : 0 Opposition : 0 Pour : 15

DELEGUE AU SYNDICAT MIXTE DU PARC NATUREL REGIONAL DE L'AVESNOIS

Le Maire expose qu'il vient d'être saisi par le Président du Syndicat Mixte du Parc naturel régional de l'Avesnois, à la suite du renouvellement du Conseil Municipal, pour désigner le délégué de la Commune au Syndicat mixte du Parc Naturel Régional de l'Avesnois, ainsi que son suppléant.

Ce délégué communal sera appelé à s'inscrire à une ou plusieurs des 5 commissions thématiques qui élaborent des propositions à partir desquelles se construit le programme d'actions du Syndicat mixte du Parc.

Ce délégué communal sera le représentant de la Commune auprès du Parc, et sera le relais de celui-ci auprès du Conseil municipal et plus largement auprès de la population.

Mme PLOUCHART Marie-Andrée fait acte de candidature en tant que titulaire

M DRUESNE Hervé fait acte de candidature en tant que suppléant

Abstention : 0 Opposition : 0 Pour : 15

CONSTITUTION DES COMMISSIONS COMMUNALES

M Le Maire rappelle à l'assemblée les commissions qu'il y a lieu de constituer pour la bonne marche de la commune à savoir :

- Finances, Travaux-Sécurité-Environnement, Social-Information, Animation, Appel d'offres, Commission Communale des Impôts Directs.

Les membres du conseil se sont positionnés, il restera à trouver des membres extérieurs au conseil pour siéger aux diverses commissions.

DEMANDE POUR L'OBTENTION DU 13^{ème} MOIS PAR LE PERSONNEL TITULAIRE.

M Le Maire donne lecture au conseil du courrier adressé par le personnel titulaire de la commune pour la mise en place d'un 13^{ème} mois. M DRUESNE Hervé et M BISIAUX Christian informe l'assemblée que suite à la loi n°84-53 du 26 janvier 1984 portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale, au Décret n°91-875 du 6 septembre 1991 portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale, à la loi n°96-1093 du 16 décembre 1996 relative à l'emploi dans la fonction publique et à diverses mesures d'ordre statutaire et à la loi n°99-586 du 12 juillet 1999 relative au renforcement et à la simplification de la coopération intercommunale, il n'est plus possible d'instaurer la prime de « treizième mois ». Une commission va être créée pour mettre en place le RIFSEEP.

Abstention : 0 Opposition : 0 Pour : 15

CDD POUR ACCROISSEMENT TEMPORAIRE D'ACTIVITE

Monsieur le maire rappelle au conseil que nous avons besoin en permanence de 3 personnes pour assurer la surveillance des garderies du matin et du soir, le service à la cantine le midi et le nettoyage des bâtiments communaux. Pour cela il est nécessaire de recruter des personnes en CDD pour accroissement temporaire d'activité possible pendant 12 mois sur un période de 18 mois.

Abstention : 0 Opposition : 0 Pour : 15

DESIGNATION DU COORDONNATEUR COMMUNAL POUR LE RECENSEMENT DE LA POPULATION 2021

Monsieur le Maire informe le conseil que la Commune de Louvignies-Quesnoy va procéder au recensement de sa population du 21 janvier au 20 février 2021.

A ce titre, il est nécessaire de désigner un coordonnateur communal qui sera responsable de la préparation, puis de la réalisation de la collecte du recensement. Ses missions nécessitent qu'il soit disponible pendant la période de recensement.

En octobre 2020, les coordonnées d'un interlocuteur de l'INSEE, le superviseur, seront communiquées. Il prendra contact avec le coordonnateur communal début novembre 2020 pour préparer ce recensement.

Monsieur Christian BISIAUX, adjoint au maire, pose sa candidature.

Abstention : 0 Opposition : 0 Pour : 15

Composition de la Commission Communale des Impôts Directs (CCID)

Monsieur Le Maire fait part au conseil, que suite aux dernières élections il y a lieu de proposer des personnes qui pourront siéger à la Commission Communale des Impôts Directs (CCID). Il a été fait appel à candidature auprès du Conseil mais également en dehors du conseil. Les personnes qui se proposent sont :

M TRIPIANA Eric, M PETIT Olivier, M TONDEUR Régis, M DRUESNE Hervé, M BISIAUX Christian, Mme PLOUCHART Marie-Andrée, M RATTE Daniel, M BERNARD Laurent, M TONDEUR Pierre, M LEBRUN Maurice, M NOEL Jean-Pierre, M TELLE Olivier, M DUPONT Hervé, M DUBRAY Michel, M LESURE Jean-Pierre et Mme BOUTTEAUX Cathy.

Abstention : 0 Opposition : 0 Pour : 15

Plus personne ne demandant la parole, la séance est levée à 21h30.

SIGNATURES

BISIAUX Ch.

BLOMME S.

BOUTTEAUX M.

BRUYERE J.M

CAVALLIE F.

DRUESNE H.

LAGNY G.

MARIEZ Ch.

MICHAUX A.

PETIT O.

PLOUCHART M.A

PROCUREUR M.

TONDEUR M.J

TONDEUR R.

TRIPIANA E.